Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 035-213503477-20260617-DELIB2026043-DE

Mairie de Val d'Izé

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le mercredi 17 juin 2026, à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Bruno DELVA Maire.
La convocation a été adressée par voie électronique, aux conseillers municipaux, le 12 juin 2026 et affichée.

Membres élus : 23 **En fonction :** 23 **Présents :** 18

Membres présents : M. DELVA Bruno, Maire ; M. BEUNEL Julien, 1er Adjoint ; Mme BOUVET-ADAM Aurélie, 2ème Adjoint ; M. GIEUX Michel, 3ème Adjoint ; Mme HUCHET Maryse ,4ème Adjoint ; M. SUHARD Nicolas, 5ème Adjoint ; Mme DOURDAIN Laurence, 6ème Adjoint ; Mme CORNEE Patricia ; M. SOUHARD Philippe ; M. PIPARD Vincent ; Mme GAULARD Christelle ; M. HUET Stéphane ; M. HERVÉ Olivier ; Mme HERVAGAULT Sandra ; Mme GUEMAS Sophie ; M. BAZIN Rémi ; Mme DA SILVA LIMA Mélinda ; Mme PERINET Annabelle.

Membres absents : M. DUFEU Jean-Pierre a donné pouvoir à M. BAZIN Remi ; Mme NEVEU Mélanie ; M. JUGUET François-Xavier ; Mme GUILLOU Alexia ; M. BEAULIEU Antoine.

Madame Maryse HUCHET est désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026-043
OBJET : RELAIS PETITE ENFANCE - FORMATION - CONVENTION

Le Maire rappelle à l'assemblée que le Relais Petite Enfance a pour objectif de participer à la professionnalisation des assistantes maternelles à travers notamment la mise en place d'ateliers conçus et conduits par les animatrices.
Afin de perfectionner leur pratique, les animatrices du territoire souhaitent participer à une formation de 2 jours intitulée « Comprendre et accompagner les émotions de l'enfant ». Cette formation d'un cout total de 3 100€ HT pourrait, si l'assemblée l'autorise, être prise en charge par la commune et refacturée aux RPE signataires de la convention prévoyant la mise en place de cette formation et les modalités de paiement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** la prise en charge par la commune de Val d'Ize de la formation « Comprendre et accompagner les émotions de l'enfant » d'un cout total de 3 100€ HT.

- **AUTORISE** le Maire signer la convention prévoyant la mise en place de cette formation et les modalités de paiement.

MAIRIE DE VAL D'IZÉ
35 (Ille-et-Vilaine)

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Bruno DELVA